



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle de l'animation pédagogique
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux**

**Inspection Pédagogique Régionale
Établissements et Vie Scolaire**

Affaire suivie par :
Tél : 05 57 57 38 19
Mél : ce.ipr@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 25/09/2024

Les Inspecteurs d'académie -
Inspecteurs pédagogiques régionaux
Etablissements et vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs
Les conseillers principaux d'éducation,
Les professeurs documentalistes,
Les personnels des services Vie Scolaire,

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR Etablissements et vie scolaire

Nous tenons à nous adresser à vous afin de vous souhaiter une bonne rentrée et une excellente année scolaire 2024-2025.

En cette rentrée, nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux conseillers principaux d'éducation et aux professeurs documentalistes qui prennent leurs fonctions dans l'académie de Bordeaux. Nous adressons également nos chaleureuses félicitations aux lauréats des CACPE et CAPES-CAFEP de documentation que nous avons plaisir à accueillir dans notre académie.

I - Organisation de l'inspection EVS

Suite au départ de Monsieur Daniel GILLARD vers d'autres missions, Madame Véronique CARAYON, IA-IPR EVS, rejoint l'inspection.

La répartition des dossiers académiques et secteurs géographiques au sein de l'inspection EVS a été arrêtée par Madame la rectrice.

Madame CHARRAZAC et Monsieur CLEMENT assureront le suivi des dossiers académiques relatifs **aux conseillers principaux d'éducation ; Monsieur BLEUZE et Madame CARAYON**, ceux relatifs **aux professeurs documentalistes**.

Pour les dossiers transversaux :

- **Monsieur BLEUZE** est membre du groupe de pilotage académique **EMI** et est en charge du dossier des **internats d'excellence** ;
- **Madame CARAYON** est membre du **CAESCE** et suit **les dispositifs relais** ;
- **Madame CHARRAZAC** est **DAFPE** et **co-doyenne du collège des IA-IPR** ;
- **Monsieur CLEMENT** est membre du comité de pilotage académique du **Carré régalién**.

En ce qui concerne **la répartition territoriale**, celle-ci est précisée dans le tableau ci-après

IA-IPR EVS	ZAP
Frédéric BLEUZE frederic.bleuze@ac-bordeaux.fr	<ul style="list-style-type: none"> • ZAP du 24 : Est-Dordogne et Bergerac. • ZAP du 33 : Sud Gironde (circonscriptions de Langon et La Réole), Libourne, Ambition Nord Gironde. • ZAP du 47 : Agen, Villeneuve/Lot - Fumel.
Véronique CARAYON veronique.carayon@ac-bordeaux.fr	<ul style="list-style-type: none"> • ZAP du 33 : Sud Gironde (circonscription Sud-Entre-Deux-Mers), Médoc. • ZAP du 47 : Marmande – Nérac. • ZAP du 64 : Pau, Les Gaves.
Dominique CHARRAZAC dominique.charrazac@ac-bordeaux.fr	<ul style="list-style-type: none"> • ZAP du 33 : Arcachon. • ZAP du 40 : Parentis-Morcenx. • ZAP du 64 : Nive et Adour, Nive et Saison.
Jérôme CLEMENT jerome.clement@ac-bordeaux.fr	<ul style="list-style-type: none"> • ZAP du 24 : Nord-Dordogne, Ouest-Dordogne et Périgieux. • ZAP du 33 : Bordeaux Centre, Mérignac-Pessac, Rive Droite.
Martine RUMEAU martine.rumeau@ac-bordeaux.fr	<ul style="list-style-type: none"> • ZAP du 33 : Bordeaux Nord, Talence. • ZAP du 40 : Mont-de-Marsan, Dax.

- **Sophie CHEKROUN** et **Marie VANHULLE** seront vos interlocutrices pour l'animation du réseau des coordonnateurs de ZAP et toute question concernant votre accompagnement professionnel. Pour rappel, leurs adresses mail :

- Marie VANHULLE : chargdoc@ac-bordeaux.fr
- Sophie CHEKROUN : chargcpe@ac-bordeaux.fr

En outre Sophie CHEKROUN, chargée de Mission d'Inspection à tiers-temps, assurera le suivi des CPE contractuels et du PAF CPE.

II - Axes prioritaires de la rentrée scolaire

En cette rentrée, la lutte contre toutes les formes de harcèlement et l'attention portée collectivement à la santé mentale des élèves demeurent un impératif.

A compter de cette rentrée, l'ensemble des personnels des établissements seront formés au programme pHARE grâce à un vaste dispositif mis en place par l'EAFIC. Ces formations se dérouleront au sein des EPLE. Les FCIA déployées à partir de 2024-2025 auront pour objectif de sensibiliser l'ensemble des agents à la mise en œuvre d'une politique de prévention et de détection du harcèlement à l'échelle de chaque établissement. 100% des personnels devront être formés d'ici 2027. Au regard des objectifs de généralisation de la formation à l'ensemble des personnels,

- Un à trois formateurs sont désignés par les chefs d'établissement
- Un parcours M@gistère est déployé à l'échelle de chaque établissement
- Les sessions en présentiel sont organisées par groupe de 12 à 18.

La continuité éducative, à laquelle vous concourez, participe au bien-être des élèves et à leur réussite en recherchant plus de cohérence et de complémentarité entre l'éducation formelle (la scolarité), non formelle (les loisirs collectifs) et informelle (les activités en familles, amis, tiers lieux). Concrètement, il s'agit, en collaboration et en partenariat, de continuer à mieux articuler les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires en travaillant les liens entre les acteurs - chacun dans son rôle et ses missions -, et la complémentarité des différents temps (sur la journée, la semaine et les cycles scolaires). Le développement de la continuité éducative s'appuie donc localement sur des coopérations renforcées entre les personnels des établissements scolaires, les équipes d'animation (collectivités territoriales et associations d'éducation populaire), les intervenants associatifs et les familles.

III. L'offre de formation académique

En étroite collaboration avec l'EAFC, nous vous proposons différents formats de formation :

- les réunions en ZAP et en département

Vous disposez en ZAP d'espaces et de temps d'échange de pratiques professionnelles. Les réunions de ZAP sont un lieu de formation par les pairs et, dans chaque ZAP, un référent est nommé par l'ensemble des collègues. C'est une condition indispensable pour que fonctionne et se réunisse l'équipe de ZAP. Les collègues intéressés pour être référent ou co-référent de ZAP veilleront à prendre l'attache de Marie VANHULLE et Sophie CHEKROUN.

Cette année une réunion départementale de tous les CPE et professeurs documentalistes sera instaurée afin de travailler dans un collectif éducatif et pédagogique sur la vie de l'élève, futur citoyen, et son bien-être.

- le PAF

Nous poursuivons la mise en œuvre du plan triennal de formation que nous avons arrêté, Ces formations sont déployées à l'échelle de la ZAP. Nous vous invitons également à consulter le catalogue « offre collective ».

Vous trouverez le détail de chaque action en saisissant leur code module dans l'application SOFIA accessible à l'adresse <http://ginet.in.ac-bordeaux.fr/arena/>. Un message spécifique sera envoyé prochainement aux professeurs documentalistes pour présenter les formations en documentation.

- le CAFFA

Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) est ouvert aux professeurs ou personnels d'éducation titulaires justifiant d'au moins cinq années de services accomplis en qualité de professeur ou de conseiller principal d'éducation titulaire ou non titulaire.

Toutes les informations académiques sont à l'adresse <http://www.ac-bordeaux.fr/cid94777/certificat-aptitude-aux-fonctions-formateur-academique-caffa.html>. Nous vous incitons vivement à vous inscrire pour l'obtention de ce certificat, préparé sur 2 ans. Une préparation est assurée en lien avec l'INSPE (inscription au PAF). Cette offre académique sera complétée par les formations dispensées dans le cadre de la note de service du 31 août relative au principe de laïcité.

- les PPCR

Cette année encore, le protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) nous amènera à rencontrer certains d'entre vous, éligibles à un rendez-vous de carrière ou dans le cadre d'une visite d'accompagnement. **Nous serons attentifs, lors de nos visites, aux collaborations entre CPE et professeur documentaliste** à travers les projets communs, les protocoles d'accueil des élèves, la gestion des espaces et des temps de l'élève...

La date du rendez-vous de carrière est communiquée au minimum 15 jours à l'avance.

Un webinaire sera organisé par le service du DRH pour vous préciser les modalités et les attendus du PPCR.

Pour finir, cette rentrée scolaire est également caractérisée par l'accueil de nouveaux collègues stagiaires dans le cadre des concours de recrutement : 25 stagiaires CPE et 9 professeurs documentalistes sont affectés dans l'Académie de Bordeaux pour débiter leur activité au service de l'Éducation Nationale et suivre une formation à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Nous leur souhaitons une belle et longue carrière au sein de notre institution. Dans le cadre des évolutions des maquettes de formation, nous accueillerons également dans nos établissements des étudiants M1 et M2 qui se destinent aux fonctions de CPE et de professeurs documentalistes et qui seront en stages ponctuels ou filés. Enfin, 4 étudiants inscrits en M2 MEEF encadrement éducatif et 2 étudiants inscrits en M2 MEEF documentation seront en contrat d'alternance qui leur permettra d'exercer à tiers-temps en responsabilité. Nous remercions par avance tous les tuteurs qui assureront leur accompagnement.

Nous vous assurons de notre disponibilité pour répondre au mieux à vos préoccupations. Au-delà des visites que nous effectuerons dans les établissements, vous pourrez nous contacter via la messagerie électronique. Nous vous rappelons que les demandes à caractère officiel doivent être faites par écrit en suivant la voie hiérarchique.

Nous vous souhaitons de réussir dans vos missions, au service d'un climat scolaire serein, favorable à la réussite de chaque élève de l'académie de Bordeaux.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire,

Au plaisir de nos futurs échanges,